



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37347>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 24-37347

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de communes AUBRAC ET CARLADEZ ET VIADENE

**Correspondant :** MME Guyard Céline, Chargée de commande publique

**Adresse :** Rue du Faubourg 1, 12210 Laguiole

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.ccacv.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux de réseaux à Benaven (AEP, assainissement et réseaux secs)

**Lieu d'exécution :** Benaven, 12420 Argences en aubrac

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement, de création de réseau d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs dans le village de Benaven, sur la Commune d'Argences en Aubrac (12420). Le montant cumulé des travaux est estimé à 680 000 euro(s) HT.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Tranche Ferme : Maître d'ouvrage COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC, CARLADEZ et VIADENE (Partie AEP) : Réseau d'eau potable en domaine public Maître d'ouvrage COMMUNE ARGENCES EN AUBRAC (Partie Assainissement) : Réseau d'eaux usées en domaine public Maître d'ouvrage SIEDA (Partie Réseaux secs) : Génie civil réseau électrique, Génie civil réseau de télécommunications, Génie civil éclairage public Tranche optionnelle : Maître d'ouvrage COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC, CARLADEZ et VIADENE : n°1 : Travaux en domaine privé réseau AEP Maître d'ouvrage COMMUNE ARGENCES EN AUBRAC (Partie Assainissement) : - n°2 : Reprise pluvial qui ne peut être conservé - n°3 : Travaux en domaine privé réseau assainissement - n°4 : Reprise compléments voirie - n°5 : Mise en oeuvre poteaux incendie au centre du village Les maîtres d'ouvrage notifieront (ou non), les tranches optionnelles en même temps que la tranche ferme.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché est prévue page 2 / 4 ou remplacée par une garantie à première demande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Paiement par mandat administratif dans les délais légaux. Le paiement de chaque marché se fera par chaque maître d'ouvrage. Une avance forfaitaire est prévue.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Le groupement sera conjoint avec mandataire solidaire.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Autres renseignements demandés :** Le candidat produit si nécessaire les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager juridiquement Mémoire technique

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique : 50%
- Prix des prestations : 50%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-002

**Renseignements complémentaires :** Groupement de commandes entre la Communauté de Communes AUBRAC, CARLADEZ et VIADENE, la Commune d'Argences en Aubrac et le SIEDA (art L2113-6 et suivants du Code de la Cde Publique. La Communauté de Communes AUBRAC, CARLADEZ et VIADENE assure la coordination de ce groupement. Eu égard aux objectifs de la formation du groupement de commande (tranchées communes afin d'optimiser le coût global, réduire les nuisances et la durée du chantier), l'opération de travaux n'est pas allotie. La présente consultation donnera lieu à la passation de trois marchés de travaux distincts. Les prix sont révisables. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif Toulouse, 68 rue Raymond IV, 31 068 TOULOUSE Cedex 07 Tél. : 05-62-73-57-57, Fax : 05-62-73-57-40, courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.conseil-etat.fr>. 45232410-9 Travaux d'assainissement 45232411-6 Travaux de construction de canalisations d'eaux usées 45232130-2 Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales 45231110-9 Travaux de pose de conduites 45232150-8 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau 45231400-9 Travaux de construction de lignes électriques 45232310-8 Travaux de construction de lignes téléphoniques

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Communauté de communes AUBRAC ET CARLADEZ ET VIADENE

**Contact :** MME Guyard Céline

**Adresse :** Rue du Faubourg 1, 12210 Laguiole

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics-smica.safetender.com>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Communauté de communes AUBRAC ET CARLADEZ ET VIADENE

**Adresse :** Rue du Faubourg 1, 12210 Laguiole

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics-smica.safetender.com>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**  
Communauté de communes AUBRAC ET CARLADEZ ET VIADENE

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics-smica.safetender.com>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**  
Communauté de communes AUBRAC ET CARLADEZ ET VIADENE

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics-smica.safetender.com>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024**